



Environnements numériques d'apprentissage, défense des droits et handicap : renforcer les compétences des acteurs de l'inclusion sociale.

Colloque international organisé les 4 & 5 juin 2019 à Saint-Denis – France, dans le cadre du projet européen ParticipaTIC.

Argumentaire / Présentation générale du Colloque

À ce jour, 162 pays ont ratifié la [Convention relative aux droits des personnes handicapées \(CDPH\)](#). Celle-ci contraint ces pays à ajuster leur législation, afin de la rendre conforme aux dispositions de ladite Convention.

L'article 4 (Obligations générales) de la Convention indique : « *les États Parties doivent consulter étroitement et faire participer activement les personnes handicapées par l'intermédiaire des organisations qui les représentent, dans l'élaboration et la mise en œuvre des lois et des politiques adoptées aux fins de l'application de la présente Convention, ainsi que dans l'adoption de toute décision sur des questions relatives aux personnes handicapées* ».

L'article 29 (Participation à la vie politique et à la vie publique) engage, de son côté, les États à s'assurer que les personnes handicapées participent effectivement et pleinement à la vie politique et publique, que ce soit à titre individuel (auto-représentant) ou par l'intermédiaire **de représentants librement choisis pour défendre des intérêts collectifs**.

La mise en œuvre de ces dispositions légales se heurte à plusieurs obstacles, en particulier :

- Le manque de volonté politique de la part d'autorités publiques visant à reconnaître les personnes handicapées en tant que partenaires associés à la gouvernance locale, régionale, nationale ou européenne ;
- Les inégalités d'accès des personnes handicapées aux offres de formation en ligne qui induisent un manque de compétences des personnes œuvrant dans les

organisations de personnes handicapées (OPH) pour exercer un lobbying efficace, et en particulier pour :

- exercer la fonction de représentant des droits et des besoins d'un collectif ;
- et élaborer un plaidoyer opposable à l'argumentation des autorités publiques.

Depuis 2016, dans le cadre du projet européen ERASMUS+ « **ParticipaTIC** » (n°2016-1-FR01-KA204-024074), le GIFFOCH (Groupe International Francophone pour les Formations aux Classifications du Handicap), en partenariat avec le Collectif Handicap 35, a œuvré pour réduire l'influence de ce deuxième obstacle et améliorer les conditions de participation sociale des personnes concernées, en créant **une plateforme numérique d'apprentissage collaborative et accessible « ParticipaTIC », visant à développer les compétences des acteurs de l'inclusion sociale¹.**

Sur la base des résultats d'une analyse des besoins exprimés par des représentants d'associations belges, françaises, roumaines et suisses, cette plateforme d'apprentissage à distance propose quatre premiers modules de formation :

- Module 1 : Comprendre et faire comprendre le rôle fondamental de l'action de revendication des droits, les notions de handicap et de participation ;
- Module 2 : Comprendre la fonction de représentant au service d'intérêts collectifs, notamment dans le champ du handicap ;
- Module 3 : Comprendre les enjeux de certains articles fondamentaux de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) pour défendre ses droits ;
- Module 4 : Explorer un outil d'évaluation de la qualité de l'accès aux services publics ou privés pour formuler des propositions d'amélioration de ces services.

Ces contenus de formation sont appelés à évoluer grâce aux contributions des futurs utilisateurs de la plateforme. Celle-ci ambitionne également d'être accessible à des publics se retrouvant en situation de handicap sur une interface numérique. En effet, celle-ci a été conçue en intégrant des paramètres d'accessibilité permettant de faciliter la navigation, de modifier la taille des caractères et les contrastes, et de fournir des contenus audio. Des règles permettant un développement optimal de l'accessibilité ont été formalisées dans **un**

¹ L'inclusion sociale consiste à développer un environnement social afin que tous les individus aient les moyens de participer en tant que membres valorisés, respectés et contribuant à leur communauté et à la société (Luhmann, 1927-1998).

Guide soumis à l'expertise du laboratoire de recherche pluridisciplinaire et d'observation des usages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), le LOUSTIC (France).

L'accessibilité des plateformes numériques d'apprentissage soulève de multiples questions techniques mais interrogent aussi nos représentations sociales, en tant que concepteurs de contenus de formation ou en tant qu'utilisateurs de ces espaces. Alors que de nombreuses personnes sont confrontées à une exclusion numérique limitant leur participation sociale, comment faire en sorte que ces espaces numériques d'apprentissage puissent également renforcer l'inclusion sociale ?

Cette question n'est pas exempte de paradoxes, dont nous débattons durant ce colloque international.

Lors de la journée du 4 juin, la parole sera donnée à des personnes ayant fait l'expérience de représenter des intérêts collectifs au sein de groupes de travail initiés par des autorités publiques dans différents pays.

Leurs témoignages souligneront les enjeux et besoins de formation, repris au cours du colloque. Les contenus de la plateforme ParticipaTIC ainsi que sa méthodologie de conception seront également abordés.

Cette première journée sera suivie, durant la matinée du 5 juin, d'ateliers vous permettant d'explorer en pratique les contenus de la plateforme ParticipaTIC. L'après-midi permettra de revenir sur le processus de conception et de développement de ce type de plateforme numérique d'apprentissage accessible dans une visée de partage d'expériences.